

Absence de TD à la fac de droit

Par **camillegug**, le **27/09/2014** à **11:05**

Bonjour,

Alors voilà, je fêterai 18 ans dans quelques temps et pour mon cadeau d'anniversaire mon père a voulu me faire une surprise : un voyage d'une dizaine de jours. seulement voilà, cela tombe en pleine période scolaire (mon père pensait sûrement que la fac c'était facile, que je n'aurais pas de mal à rattraper mon retard ... je passe les détails).

Malheureusement, le hasard a fait que je vais louper

- 2 TD de droit constitutionnel
- 2 TD de formation historique du droit
- 2 TD de gds concepts du droit privé

Bref. C'est l'horreur!!! [smile17][smile17][smile17]

Je ne sais pas quoi faire, et comment justifier. Mon père m'a dit qu'il allait écrire une lettre mais je pense qu'à la fac plus personne ne s'intéresse aux parents et qu'on doit justifier soi-même ses propres absences.

Je viens quémander de l'aide, je suis terriblement embêtée parce que j'aimerais beaucoup évité un 0 pointé, irrécupérable, dans chaque matière.

Merci d'avance...

Par **Herodote**, le **27/09/2014** à **11:48**

Bonjour,

Je ne sais pas dans quelle fac tu es, mais pour l'essentiel, elles fonctionnent de la même manière. C'est à dire, 3 absences en TD injustifiées, et c'est un 0 en note de TD.

En ce qui concerne la justification des absences, c'est purement administratif. C'est à dire qu'il faut une "pièce officielle", du style, certificat médical, contrat de travail, convocation à un concours, etc.

Je crois même que dans certain cas, seul le certificat médical est réellement admit.

Il est évident à présent, qu'étant majeure et à l'université, les parents n'ont plus de rôle actif dans le déroulé de tes études (du point de vue de la fac), et qu'un "mot" n'a aucune valeur ou

intérêt.

Après, je sais aussi que certains profs prennent en compte l'assiduité aux TD pour la participation orale (bonification apportée à la moyenne selon la participation et l'investissement de l'étudiant lors du TD).

Donc oui, ne pas aller aux TDs n'est pas une bonne idée (surtout qu'ils sont extrêmement importants pour la réussite du semestre, serais-ce que pour préparer le partiel).

Et il faut aussi avoir à l'esprit que si dans le cadre du contrôle continu, une interro est prévue lors d'une des séances d'absence injustifiée, le chargé de TD peut très bien mettre un 0 (c'est d'ailleurs généralement le cas).

Enfin, je connaît des personnes qui ont loupé 2 séances de TD pour des raisons personnelles qu'ils n'ont pas pu justifier, et qui ont quand même eu leur année... Mais le travail pour compenser cette absence est considérable et c'est une prise de risque réelle.

Le fait qu'un voyage ne sera jamais considéré comme une absence justifiée, implique que tu n'auras pas le droit à l'erreur après (assiduité à 100% à tous les TDs du semestre).

Mes propos sont purement indicatifs. Je comprend bien l'importance de ce voyage, et c'est un super cadeau... Seulement c'est une mauvaise (très) idée de le faire pendant l'année et de louper 6 TDs.

Par **Alister**, le **27/09/2014 à 14:46**

Bonjour,

Je ne fais que confirmer ce que Herodote a dit et ne peut qu'être d'accord sur le fait que c'est une très mauvaise idée de rater autant de TD. D'autant plus en L1, même si la justification par je ne sais quel miracle administratif était admise.

Pour indication, dans mon ancienne fac, ce n'était pas au bout de 3 mais de 2 absences injustifiées qu'on était exclu de l'examen de la matière.

Par **HopeDestiny25**, le **27/09/2014 à 15:32**

Hello,

C'est une mauvaise idée par rapport à ton année universitaire. Tu manqueras trop de TD et tu seras défaillante !!! donc redoublement quelque soit tes résultats.

Ne joue pas avec ça ...